

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur**

Séance ordinaire du 6 avril 2023
(six avril de l'an deux mille vingt trois)
sous la présidence de Mme Rachel BAECHEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.

Votants (8) :

Mme Rachel BAECHEL, Mme Barbara HERBAUT, Mme Marie-Madeleine STIMPL,
M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF, Mme Emmanuelle BONDUELLE,
Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Anne-Catherine GUTFREUND.

Procurations de vote (2) :

M. Gilbert IFFRIG a donné procuration de vote à Mme Adrienne CAMPILLO,
Mme Sandrine KITTLER WALCH a donné procuration de vote à Mme Anne-Catherine GUTFREUND.

Secrétariat de séance assuré par :

M. Patrice WINDHOLTZ, Attaché Territorial de la Ville de Rixheim.



Point 16 de l'ordre du jour

Secteur Enseignement

Examen de demandes de subventions formulées par divers établissements scolaires

Il est proposé d'appliquer les mêmes règles que pour les subventions attribuées aux Collèges du SIHE, en l'occurrence :

- limitation à 5 nuitées par projet,
- 13,00 € par élève et par jour lorsque le centre d'accueil est un établissement du Haut-Rhin de catégorie A,
- 10,00 € par élève dans les autres cas.

COLLEGE Ste-Ursule de Riedisheim

Opération	Cat.	Nombre d'élèves SIHE	Nombre de nuitées	Subvention calculée selon les règles appliquées aux Collèges du SIHE	
Séjour pédagogique Ardèche (07) du 06/03/2023 au 09/03/2023		15	3	15 élèves x 3 nuitées X 10 €	450 €
Séjour pédagogique Berlin (D) du 12/04/2023 au 13/04/2023		11	1	11 élèves x 1 nuitée X 10 €	110 €
Séjour pédagogique Calvados (14) du 02/05/2023 au 06/05/2023		9	4	9 élèves x 4 nuitées X 10 €	360 €
Séjour pédagogique Munich (D) du 02/05/2023 au 05/05/2023		6	3	6 élèves x 3 nuitées X 10 €	180 €

Séjour pédagogique Trèves (D) du 15/05/2023 au 17/05/2023		4	2	4 élèves x 2 nuitées X 10 €	80 €
Séjour pédagogique St-Malo (35) du 22/05/2023 au 26/05/2023		13	4	13 élèves x 4 nuitées X 10 €	520 €
		58		TOTAL	1 700 €

COLLEGE Don Bosco de Landser

Opération	Cat.	Nombre d'élèves SIHE	Nombre de nuitées	Subvention calculée selon les règles appliquées aux Collèges du SIHE	
Séjour pédagogique Cerniebaud (39) du 23/01/2023 au 27/01/2023 ou du 30/01/2023 au 03/02/2023		24	4	24 élèves x 4 nuitées X 10 €	960 €
		24		TOTAL	960 €

LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité :

- d'allouer une subvention de 1.700,00 € au Collège Ste-Ursule de Riedisheim,
- d'allouer une subvention de 960,00 € au Collège Don Bosco de Landser,
- d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 93221 (Collèges) / compte 657382 (Subventions de fonctionnement aux établissements publics divers) du budget 2023.-

◆◆◆◆◆

Délibéré comme dessus.
Pour extrait conforme.
RIXHEIM, le 11 avril 2023

La Présidente :

Rachel BAECHTEL



SOUS-PREFECTURE
17 AVR. 2023
DE MULHOUSE

Le Secrétaire de séance :

Patrice WINDHOLTZ

SOUS-PREFECTURE
17 AVR. 2023
DE MULHOUSE

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le

19 AVR. 2023

Transmis à M. le Sous-Préfet le 17 avril 2023

Publié – Notifié le 19 avril 2023

Certifié exécutoire



La Présidente :

Rachel BAECHTEL